

NOTE D'INFORMATION

BMCI Premium Money Market

Nature juridique
FCP

Société de gestion
BMCI ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

BMCI ASSET MANAGEMENT
25, Bd. Al Massira Al Khadra
CASABLANCA - MAROC
Tél: 0522 926900 - Fax: 0522 990393


Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne


Mohamed AMRANI
Directeur Général

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21175 en date du 08/10/2021.



ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **BMCI ASSET MANAGEMENT** sise à **26, Place des Nations Unies - Casablanca** - représentée par **Monsieur Mohamed AMRANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

BMCI ASSET MANAGEMENT
25, Bd. Al Massira Al Khadra
CASABLANCA - MAROC
Tél: 0522926900 - Fax: 0522990393

Dénomination et signature


Mohamed AMRANI
Directeur Général

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **BMCI Premium Money Market**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041816**
- Date et référence de l'agrément : **30/01/2019, GP19011**
- Date de création : **02/07/2009**
- Siège social : **26, Place des Nations Unies - Casablanca -**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **1^{er} janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1,000,000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **100,000 Dirhams**
- Etablissement de gestion : **BMCI ASSET MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **BMCI sis à 26, Place des Nations Unies - Casablanca
– représenté par Monsieur Rachid MARRAKCHI en sa qualité de Directeur Général**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
BMCI ASSET MANAGEMENT	Mohamed AMRANI	05 22 92 69 00
BMCI	Rachid MARRAKCHI	05 22 46 10 00

- Commissaire aux comptes : **PwC Maroc représenté par Monsieur Mohamed Rqibate**



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Monétaire
- Sensibilité min : 0 (exclu)
- Sensibilité max : 0.5 (inclus)
- Indice de référence : Taux moyen pondéré sur le marché monétaire interbancaire au jour le jour publié par Bank Al-Maghrib (TMP)
- Objectifs de gestion : L'objectif de gestion est de mettre à la disposition des porteurs de parts un support de placement monétaire avec une liquidité quotidienne qui offre sur son horizon d'investissement une performance brute (hors frais et commissions) supérieure à son indice de référence, le TMP (taux moyen pondéré du marché monétaire interbancaire).
- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera en permanence investi en totalité de ses actifs, hors titres d'OPCVM « monétaires », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances.

De plus, au moins 50% de ses actifs seront en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an. Le fonds n'investira ni en titres d'OPCC, ni en obligations subordonnées perpétuelles.

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants :

- Obligations ;
- Titres de créances négociables ;
- DAT ;
- Titres de créances émis ou garantis par l'état ;
- Titres de créances émis par les FPCT.
- Durée de placement recommandée : A partir de 1 jour
- Souscripteurs concernés : Grand public



III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **16/10/2009**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne, chaque jour ou, si celui-ci est férié, le 1^{er} jour ouvré qui le suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Dans les locaux de BMCI ASSET MANAGEMENT et dans les centres de BMCI banque privée, par voie d'affichage quotidiennement (jours ouvrés), et publiée au moins une fois par semaine au niveau d'un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les demandes de souscription et de rachat sont reçues dans les locaux de la Banque Privée de la BMCI et au siège de BMCI ASSET MANAGEMENT, chaque jour ouvré jusqu'à 11h30 min, pour être exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les sommes distribuables sont entièrement capitalisées. La méthode de comptabilisation des coupons est celle du coupon couru.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscription sont nulles
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachat sont nulles
 - Cas d'exonération :
 - Non applicable.
- Frais de gestion :
 - Les frais de gestion sont de 2% maximum et sont provisionnés à chaque valeur liquidative et débités après calcul de la dernière valeur liquidative du mois sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par BMCI ASSET MANAGEMENT.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Vie Sociale	20 000 dh ht annuel
Frais Commissaire aux Comptes	15 000 dh ht annuel
Frais Maroclear	3 600 dh ht annuel + partie variable selon les conditions en vigueur
Commission de l'AMMC	0,025% ht
Frais du Dépositaire	0,05% ht
Frais de Gestion (Société de Gestion)	0,4% ht

